



2^{ème} tour : rien n'est joué ! « Faire barrage » ne suffira pas ! Mobilisons-nous !

Le premier tour de l'élection présidentielle vient de qualifier, pour le second tour, les deux candidats déjà finalistes en 2017. Ce n'est pas un *bis repetita* car le contexte politique est bien différent. Un tiers des voix se sont portées sur des candidats d'extrême droite ; le président sortant doit assumer son bilan dans toutes ses composantes, tandis que la candidate « challenger » est instruite de son expérience d'il y a cinq ans et dispose de réserves de voix.

Face à cette situation, le Pacte civique prend ses responsabilités. Collectif de citoyens et d'associations ayant toujours dépassé les engagements politiques et spirituels de ses membres et sympathisants, il milite sans relâche pour une société plus juste et plus fraternelle. Aujourd'hui, **il appelle à voter pour Emmanuel Macron.**

Le Pacte civique a récemment dressé un bilan dépassionné et distancié de l'action du Président sortant dans lequel il pointait sans concessions les échecs du quinquennat. Il n'est donc pas suspect de complaisance envers E. Macron même s'il reconnaît des réussites dans plusieurs domaines : emploi, gestion de la crise sanitaire, initiatives européennes.

Cependant, aujourd'hui, l'heure est grave

Le Pacte civique ne se contente pas d'un appel à « faire barrage » comme celui lancé en 2002 ou en 2017. En effet, cette position défensive, largement fondée sur la morale, aussi justifiée soit-elle, est insuffisante et risque d'être inefficace tant la candidate est devenue « présentable », crédibilisée et adoucie par un programme social démagogique et non sérieusement financé.

Non, il est nécessaire aujourd'hui de puiser dans le programme de Marine Le Pen les raisons de la combattre et d'abattre un masque aguicheur, dangereusement trompeur.

Nous nous bornerons ici à présenter trois arguments tirés du respect des principes de la République, de notre choix européen et de la crédibilité qui doit caractériser tout programme économique et social.

Remise en cause des principes de la République

Interrogée sur la première mesure qu'elle prendra si elle est élue, Marine Le Pen indique qu'elle soumettra par référendum **un projet de loi constitutionnelle sur l'immigration et l'identité**, qui modifiera au moins six articles de la Constitution et instaurera une discrimination légale assumée. Le Pacte civique rappelle que cela ouvrirait la possibilité d'interdire un emploi privé, un logement, une aide sociale aux étrangers ; le droit d'asile sur le territoire français serait méticuleusement restreint et le droit du sol aboli, limitant l'acquisition de la nationalité française à la filiation (droit du sang). L'inscription de cette « priorité nationale » dans la Constitution dénaturerait profondément et définitivement les principes de la République et les fondements humanistes du vivre ensemble.

Un *frexit* qui ne dit pas son nom

Si Marine Le Pen a officiellement renoncé à la sortie de l'Union européenne, elle propose pourtant de renégocier les traités eux-mêmes et leurs textes d'application, recherchant des alliances suspectes avec les régimes illibéraux de Hongrie et de Pologne. Elle souhaite notamment réduire unilatéralement de 5 milliards d'euros par an la contribution française au budget de l'Union européenne. Les mesures qu'elle propose déclencheraient des procédures en manquement contre la France, avec un risque de lourdes sanctions financières et, plus grave encore, d'isolement politique et de déstabilisation de l'Union européenne, au moment où sa cohésion a fait ses preuves en matière de lutte contre les effets de la crise sanitaire et de réponse solidaire à la crise géopolitique due à l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Un programme démagogique non financé

Si le cadrage financier de l'ensemble du programme économique de Marine Le Pen affiche la volonté de faire apparaître la candidate comme « sérieuse » et attentive aux questions sociales, les mesures et les comptes qu'elle présente - avec 75 milliards d'euros de dépenses et de recettes par an - sont facticement équilibrés : beaucoup de dépenses généreusement programmées pour des recettes hypothétiques ou des économies de dépenses impossibles à réaliser. A titre d'exemple des déséquilibres ainsi pointés, on retiendra la réforme des retraites à 60 ans qu'elle propose, dont elle évalue le coût à 9 milliards alors que les instituts spécialisés la chiffrent à trois fois plus.

Derrière une image lissée, Marine Le Pen présente un programme fondamentalement d'extrême-droite à la fois démagogique et discriminatoire qu'il faut combattre. Son projet est nationaliste, xénophobe et anti-européen. Il compromet toute chance d'enrayer à temps le dérèglement climatique. Il est lourd de menaces pour la société française qui, déjà fragilisée, risquerait de verser dans la violence civile.

Alors oui, forts de ces arguments, **mobilisons-nous contre le vote Le Pen, relayons-les autour de nous**, en n'oubliant pas que 26 % de nos compatriotes se sont abstenus de participer à ce scrutin. Le Pacte civique sera fidèle à ses engagements en portant d'abord vers eux et également vers ceux tentés par l'aventure ou des alliances incertaines de 3^e ou 4^e tour, son message en faveur des valeurs républicaines et humanistes aujourd'hui réellement menacées.

Collectif Pacte Civique

250 Bis, Boulevard Saint Germain – 75007 Paris

Tél. : 01 44 07 00 06 - contact@pacte-civique.org - <https://pactecivique.fr/>
